

Master Études romanes, méditerranéennes et orientales Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études romanes, méditerranéennes et orientales. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02040135

HAL Id: hceres-02040135 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040135v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master

Etudes romanes, méditerranéennes et orientales

de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie: Paris

Etablissement déposant : Université Paris-3-Sorbonne nouvelle

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention: Etudes romanes, méditerranéennes et orientales

Domaine: Arts, lettres et langues (ALL)

Demande n° S3MA140006857

Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 5^e

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Etudes romanes, méditerranéennes et orientales* fédère les enseignements de langue, littérature et civilisation de différentes langues qui se situent, pour l'essentiel, autour de la Méditerrannée. Outre la spécialité *enseignement (espagnol, italien)*, qui ne sera pas prise ici en considération, on trouve quatre spécialités dédiées aux langues romanes (*Etudes hispaniques*; *Etudes lusophones*; *Etudes italiennes*; *Echanges culturels France-Italie* (proposition de création)), une spécialité qui regroupe quatre langues orientales (*Etudes arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes*), et une spécialité à vocation fédératrice (*Circulation et transferts culturels* (proposition de création)).

Les objectifs de la formation sont avant tout les objectifs traditionnels de chacune des langues (enseignement, recherche), à quoi s'ajoutent les métiers liés à l'utilisation des langues étrangères (traduction, métiers de la culture, de l'édition, diplomatie, journalisme).

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

La mention, fondamentalement transdisciplinaire, est originale par la forme du regroupement, et son positionnement au sein des « cultural studies » et des études sur la globalisation. Il importe de distinguer nettement deux ordres de problèmes à l'intérieur de cette mention. Il y a, d'une part, un ensemble de langues romanes



(espagnol, italien, portugais) qui représentent quatre spécialités sur six et la majorité des étudiants ; il s'agit d'un ensemble homogène, qui possède ses traditions, ses méthodes, etc. Et il y a, d'autre part, agrégés sur cet ensemble, trois éléments plus problématiques sur le plan de la cohérence : une spécialité qui rassemble quatre langues et cultures orientales (études arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes) ; la mention elle-même, qui a pour fonction de réunir toutes les spécialités ; et enfin une spécialité transversale (*Circulation et transferts culturels*).

Si l'argumentaire qui défend la mention met en avant d'indiscutables qualités, en particulier l'originalité de cette formation et son inscription au sein de certains des courants les plus porteurs de la recherche (comme par exemple les études d'histoire globale), on peut nourrir des doutes légitimes sur la forme et l'intérêt de ce regroupement en termes de formation. Chaque discipline tend, pour des raisons évidentes, à rester centrée sur ellemême, et cela va de soi dans la mesure où l'on attend précisément de l'étudiant une maîtrise de la langue et une connaissance poussée de l'aire culturelle qui est au centre de son attention. Mettre les langues romanes dans un ensemble unique peut avoir un sens ; pour le reste, cela paraît moins évident, surtout si l'on songe à l'adossement recherche : la mention est censée s'appuyer sur des équipes de recherche nombreuses et variées, mais qui ne se coordonnent pas et qui ne mettent pas les échanges culturels Orient-Occident et l'histoire globale au centre de leurs préoccupations. Même si elle repose sur de fortes mutualisations, la spécialité *Circulation et transferts culturels*, dont la création est demandée, ne peut donc s'appuyer sur aucune compétence particulière en matière d'équipes de recherche, et on ne voit pas non plus ce que pourraient être ses débouchés ; elle semble n'avoir pour fonction que de démontrer la cohérence de la mention (précisément parce que cette cohérence ne va pas de soi).

On peut s'interroger sur la pertinence du choix qui a été fait, pour les quatre langues et cultures orientales regroupées dans une seule spécialité, qui s'appuient parfois sur des équipes pédagogiques internes à l'établissement trop légères, de se rapprocher des langues romanes pour former l'ensemble un peu disparate ici présenté à l'évaluation, plutôt que de construire un rapprochement, qui apparaîtrait à certains égards plus cohérent, entre les spécialistes des langues et cultures orientales du PRES.

Pour le reste, il apparaît que la mention, ou plutôt les formations antérieures qui se sont regroupées dans la mention, n'ont pas suffisamment joué le jeu de l'« évaluation » (au sens le plus large), du « pilotage » et de tout ce qui y est lié. Le débouché principal reste la recherche et, à un niveau moindre ou inégal, l'enseignement - et sur ce point, il importe de le souligner, l'on a parfois affaire à de très bonnes formations. Mais de nombreux diplômés, volontairement ou pas, ne s'orientent pas vers ces métiers : il devient donc urgent d'ajuster ou de faire évoluer les formations en fonction de cette constatation. Faire évaluer le diplôme par les étudiants ou par des experts extérieurs, connaître le devenir professionnel des diplômés, mettre en place un conseil de perfectionnement qui ait vraiment pour fonction d'introduire des modifications tenant compte des résultats obtenus, développer la formation professionnelle, toutes ces voies n'ont été explorées qu'avec trop de parcimonie. Une mention ne peut avoir pour unique signification de former quelques rares chercheurs. De ce point de vue, même si le dossier propose des nouveautés intéressantes (une vraie voie professionnalisante, centrée hélas seulement sur l'italien), beaucoup de travail reste à faire. On notera d'ailleurs que les trois langues romanes ont adopté trois attitudes différentes sur cette question : si l'espagnol, peut-être en vertu de ses flux plus importants, ne semble pas prendre en compte la dimension professionnalisante, l'italien s'est partagé en deux spécialités (recherche, d'une part, échanges culturels, d'autre part) ; quant au portugais, il s'efforce avec adresse de jouer sur les deux tableaux. L'évaluation des différentes spécialités tiendra compte de tous ces points.

Points forts :

- Parcours recherche au sein des spécialités.
- Relations internationales.
- Originalité de l'approche interculturelle.

Points faibles :

- Juxtaposition de trois spécialités de langues romanes et d'une spécialité avec quatre langues orientales.
- Spécialité recherche transversale.
- Spécialité *Etudes arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes* (avec des poids trop inégaux : 8 enseignants-chercheurs en arabe, 1 en hébreu, pas de professeur des universités en études iraniennes).
- Même maître de conférences responsable de la mention et de deux spécialités.
- Evaluation et pilotage.
- Professionnalisation, VAE, formation continue et à distance.



Recommandations pour l'établissement

Il serait sans doute préférable que la spécialité *Etudes arabes-hébraïques-iraniennes-indiennes* se rapproche de ses partenaires naturels au sein du PRES (en y important peut-être la spécialité *Circulations et transferts culturels*) et que les trois langues romanes forment un ensemble homogène. La solution adoptée pour l'italien (un parcours recherche et un parcours professionnalisant) pourrait être utilement généralisée aux trois langues romanes; on pourrait donc réorganiser l'ensemble de la mention en deux spécialités (recherche/professionnelle) avec, au sein de chacune des spécialités, trois parcours liés aux trois langues romanes. En tout état de cause, il serait bon que la mention et toutes ses spécialités jouent avec conviction le jeu de l'évaluation et du perfectionnement, lequel ne peut conduire qu'à des améliorations.

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Circulations et transferts culturels

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 5^e.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):/

Délocalisation(s):/

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la spécialité :

La spécialité *Circulations et transferts culturels*, présentée en demande de création, est une formation pluridisciplinaire en langue, littérature, histoire et sciences sociales, qui associe une spécialisation aréale et linguistique initiale à une ouverture sur les formes de continuité culturelle et de transferts existant entre les cultures romanes, méditerranéennes et orientales.

• Appréciation :

En soi, l'idée qui préside à cette demande de création pourrait paraître intéressante (par son caractère novateur et centré sur des courants très actuels de la recherche, à commencer par l'histoire globale et les *cultural studies*), mais elle l'est moins dès lors que l'on s'interroge sur les liens entre formation et recherche. Cette spécialité se présente en effet comme une spécialité à finalité « recherche », alors que les différents centres auxquels est adossée la mention sont très spécialisés. Par ailleurs, quelle sera la spécialité de l'étudiant à l'issue de la formation lorsqu'il devra choisir un directeur et un sujet de thèse? Une spécialisation « recherche » ne se doit-elle pas de conduire à une spécialisation et non à une « ouverture » qui serait peut-être utile dans une spécialité professionnalisante? Pour le reste, en dehors de la description des enseignements, la maquette de la formation est souvent floue ou lacunaire et donc à perfectionner.

Points forts :

- Originalité.
- Actualité du point de vue de la recherche.
- Contenu des enseignements (relations interculturelles, mondialisation, migrations et métissages,...).

Points faibles :

- Identité de la spécialité (pour quoi, pour faire quoi ?).
- Adossement à la recherche.
- Professionnalisation.



Recommandations pour l'établissement

L'idée paraît intéressante, mais il serait peut-être opportun de renverser les choses : créer d'abord un centre de recherche centré sur l'histoire globale, puis proposer une spécialité qui s'appuierait sur ses compétences. D'autre part, il faudrait sans doute réfléchir à la fonction de la spécialité : elle pourrait peut-être offrir des débouchés professionnels, de sorte qu'il serait plus intéressant d'en faire une spécialité professionnalisante. Enfin, comme dans beaucoup de spécialités de cette mention, l'évaluation, le pilotage, la formation professionnelle, etc., doivent être très sensiblement améliorés.

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Etudes arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 5e.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):

Délocalisation(s):

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la spécialité :

Cette spécialité fédère les études linguistiques, littéraires, culturelles et historiques sur quatre aires culturelles orientales. Quelques séminaires transversaux visent à décloisonner les quatre parcours ; l'objectif central est néanmoins de former spécifiquement des spécialistes de l'une des quatres aires.

Appréciation :

Ces quatre parcours doivent-ils être considérés comme tels ou s'agit-il plutôt de quatre spécialités regroupées en une seule spécialité ? Même si quelques éléments fédérateurs sont mis en avant par le dossier (ouverture sur les aires voisines, rapports Orient-Occident), on y reconnaît aussi et surtout que le but est de former des spécialistes avancés de l'une seulement des quatre aires culturelles. Les quatre secteurs d'étude (études arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes), par leurs partenariats, donnent d'ailleurs l'impression de fonctionner assez indépendamment. Enfin, on ne peut manquer de noter la faiblesse de l'encadrement : les études hébraïques ne reposent ainsi que sur un seul enseignant, les séminaires étant dispensés pour l'essentiel à l'INALCO et Paris 4 ; de même, les études iraniennes ne peuvent compter que sur deux maîtres de conférences.

Points forts :

- Recherche dans chacun des secteurs.
- Eléments transdisciplinaires.
- Relations internationales (variables selon les secteurs).

Points faibles :

- Fédération de quatre secteurs d'études indépendants.
- Faiblesse de l'encadrement et des effectifs dans certains parcours ; forts taux d'échec ou d'abandon.
- Evaluation, pilotage, professionnalisation insuffisants.

Recommandations pour l'établissement

Faire monter les quatre parcours au niveau des spécialités, comme c'est le cas des langues romanes, ne semblerait pas envisageable. Dès lors, des co-habilitations dans le cadre du PRES seraient peut-être une solution pour faire face aux nombreuses faiblesses et difficultés de la spécialité. Par ailleurs, comme dans toute la mention, les aspects d'évaluation, de pilotage, de perfectionnement, de professionnalisation devraient être mis en place ou renforcés.



- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Etudes hispaniques

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 5e.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):

Délocalisation(s):

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

• Présentation de la spécialité :

La spécialité est essentiellement centrée sur la recherche dans trois domaines (langue, littérature, civilisation) pour deux aires culturelles (Espagne/Amérique hispanique). Elle vise à développer des connaissances théoriques et des compétences pratiques, et à favoriser, sur des sujets de recherche inédits, une large interdisciplinarité, ainsi que des échanges scientifiques spécialisés.

Appréciation :

Même si la spécialité se présente comme « indifférenciée », il s'agit en réalité d'une spécialité « recherche », probablement d'ailleurs l'une des plus performantes dans ce domaine sur le plan national. On note conséquemment, tout au long du dossier, une réelle indifférence aux questions d'insertion professionnelle, de poursuite des études et de pilotage : les rubriques sont souvent peu renseignées, voire pas du tout. De toute évidence, les flux étudiants, plus abondants en études hispaniques que dans les autres spécialités comparables (italien et portugais), incitent moins à la prise en compte des demandes de développement de la professionnalisation. Même si l'on ne se concentre que sur les points les plus positifs, c'est-à-dire la formation à la recherche, on notera qu'aucun élément ne permet de comprendre comment sont structurés les séminaires.

Points forts :

- Recherche.
- Qualité scientifique.
- Relations internationales.

Points faibles :

- Faiblesse intrinsèque du dossier en tant que dossier.
- Indifférence aux questions d'évaluation, de pilotage, de perfectionnement.
- Professionnalisation, formation continue, VAE...



Recommandations pour l'établissement

Il serait peut-être bon pour les études hispaniques de prendre modèle, en se limitant aux disciplines proches, sur les études italiennes ou lusophones, qui ont produit de vrais efforts afin de prendre en considération la question de la professionnalisation et tous les autres points qui y sont liés. Afin de ne pas toucher la spécialité dans sa forme actuelle, dont les résultats en matière de formation à la recherche sont certainement très bons, le plus simple serait peut-être de créer, comme en italien, une spécialité « Echanges culturels France-pays hispaniques » qui serait une vraie voie professionnalisante ; la spécialité actuelle deviendrait donc une spécialité purement « recherche ». Dans la mesure où les études hispaniques sont la spécialité la plus importante, il serait essentiel pour toute la mention qu'elles acceptent d'avancer résolument dans cette direction.

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Etudes italiennes

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 5e.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):

Délocalisation(s):

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

• Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à finalité purement recherche vise une connaissance approfondie de la langue, de l'histoire, de la civilisation, de la culture et de la littérature de l'Italie. Elle se décline dans quatre domaines : la linguistique, la littérature, la civilisation et les arts (arts du spectacle et beaux-arts).

Appréciation :

Les études italiennes ont fait le choix de se partager en deux spécialités dont l'une est professionnalisante et l'autre centrée exclusivement sur la recherche. Il s'agit d'une tentative intéressante de répondre à la nécessité de proposer un niveau master à des étudiants qui ne souhaitent se consacrer, ni à l'enseignement, ni à la recherche.

La présente spécialité, qui conserve seule l'intitulé d'*Etudes italiennes*, se donnant donc comme une spécialité recherche, il est normal que la professionnalisation ne soit pas au cœur du dossier ; néanmoins, tout ce qui concerne la poursuite des études et le pilotage de la mention, de même que la formation continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE), etc., a été jusqu'ici sensiblement négligé, alors qu'il s'agit d'éléments essentiels en vue d'un perfectionnement de la spécialité. Même des éléments positifs, au sein du dossier, comme les relations internationales, sont présentés de manière trop vague.

Points forts :

- Qualité scientifique.
- Préparation à la recherche.
- Relations internationales.

Points faibles :

- Le dossier aurait pu être rédigé avec plus de soin.
- Indifférence aux questions d'évaluation, de pilotage, de perfectionnement.
- Formation continue, VAE...



Recommandations pour l'établissement

Les flux étudiants étant limités, il est important de voir s'ils justifieront, dans les prochaines années, l'existence de deux spécialités dédiées aux études italiennes. En ce sens, il serait peut-être plus intéressant de partager l'ensemble des trois langues romanes en une spécialité *recherche* et une spécialité *échanges culturels*, avec trois parcours (*études hispaniques, italiennes et lusophones*). Par ailleurs, comme pour presque toutes les spécialités de la mention, il serait important de mieux prendre en compte l'évaluation et le pilotage, le tout ayant pour but le perfectionnement de chaque spécialité et donc de l'ensemble de la mention.

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Echanges culturels France-Italie

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 5e.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):/

Délocalisation(s):/

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la spécialité :

La spécialité *Echanges culturels France-Italie*, proposée à la création, liée à la spécialité intitulée *Etudes italiennes*, entend offrir une formation historique et théorique, technique et professionnelle, organisée en deux parcours : parcours *Industries culturelles* et parcours *Traduction* (domaines littéraire et para-littéraire).

Appréciation :

Les études italiennes ont fait le choix de se partager en deux spécialités dont l'une (celle, intitulée *Echanges culturels France-Italie*, qui est ici évaluée) est professionnalisante et l'autre, *Etudes italienne*, centrée exclusivement sur la recherche. Il s'agit d'une tentative intéressante de répondre à la nécessité de proposer un niveau master à des étudiants qui ne souhaitent se consacrer ni à l'enseignement ni à la recherche. Naturellement, il importera de se demander si les étudiants diplômés connaissent une bonne insertion professionnelle dans les domaines prévus par la spécialité mais, dans la mesure où il s'agit d'une formation originale, peut-être unique en France, on peut nourrir de bons espoirs. On notera néanmoins que le parcours *Industries culturelles* semble accorder une place importante aux arts alors qu'il ne s'agit pas à proprement parler du cœur de l'enseignement en langue, littérature et civilisation italiennes, lequel n'est pas un enseignement d'histoire de l'art.

- Points forts :
 - Originalité.
 - Qualité scientifique.
 - Relations internationales.
- Points faibles :
 - Réceptivité des milieux professionnels ?
 - VAE, formation continue, à distance.

Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité est certainement l'un des points les plus intéressants de la mention ; en ce sens, il serait souhaitable qu'elle soit soutenue et accompagnée dans son installation et son développement. On pourrait même imaginer d'étendre cette formation aux trois langues romanes, et même aux autres langues de la mention (si celle-ci reste en l'état). Naturellement, il importe, pour cette nouvelle spécialité plus encore que pour toutes les autres, de mettre en place de vrais outils d'évaluation et de perfectionnement, qui permettent d'ajuster la formation pour la mettre réellement en adéquation avec les besoins du marché et assurer des débouchés aux diplômés.



- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO (création)
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Etudes lusophones

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 5e.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):

Paris 8

Délocalisation(s):

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Master international en préparation avec l'Universidade Federal Fluminense (Brésil).

• Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à finalité indifférenciée développe à la fois des connaissances théoriques approfondies et des compétences pratiques sur la langue, la littérature, l'histoire et la culture des pays d'expression lusophone, c'est-à-dire avant tout du Portugal et du Brésil.

Appréciation :

Le dossier de la spécialité *Etudes lusophones* est, avec les dossiers des deux spécialités d'études italiennes, celui qui est le plus riche et le plus développé de toute la mention. On y trouve une véritable ouverture vers l'extérieur (co-habilitation avec Paris 8, mutualisations avec Paris 4, projet de master international avec une université brésilienne, parcours Histoire en partenariat avec Paris 7, accords avec de nombreuses universités étrangères) et vers la professionnalisation (possibilité de stage en deuxième année). Le fait d'associer études littéraires et études de société séduit des étudiants étrangers (particulièrement des Brésiliens), qui représentent environ les deux tiers des inscrits. Le point faible de cette spécialité, ce sont les flux étudiants, sans doute un peu limités; néanmoins, le parcours *Histoire* ou le master international pourraient permettre de faire remonter les effectifs.

• Points forts :

- Qualité des enseignements.
- Mutualisations.
- Relations internationales.
- Début de professionnalisation (hors enseignement et recherche).

Points faibles :

- Faiblesse des effectifs.
- Evaluation et pilotage.



Recommandations pour l'établissement

La spécialité *Etudes lusophones*, malgré une certaine faiblesse de ses effectifs, doit être encouragée car ce qu'elle entreprend va dans la bonne direction. La montée en puissance du Brésil et d'autres Etats lusophones d'Afrique rend positive les perspectives de cette spécialité. Afin de renforcer ces éléments positifs, il conviendrait de mettre en place, comme dans le reste de la mention, tous les outils susceptibles de confirmer la direction prise : évaluation, pilotage, conseil de perfectionnement, VAE, etc.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C): A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Métiers de l'enseignement (Espagnol et italien)

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement



PRÉSIDENCE

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY
Présidente de l'Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB, Directeur de la Section des formations et des diplômes AERES

<u>Objet :</u> observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marie Christine Lemardeley

MENTION - Etudes romanes, méditerranéennes et orientales (SHS 5)

La mention Etudes romanes, méditerranéennes et orientales, regroupant 6 spécialités différentes, a été constituée pour fédérer les différentes formations de Master issues des départements EILA (Etudes ibériques et latino-américaines), EAHII (Etudes arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes) et EIR (Etudes italiennes et roumaines). Sa création est intervenue suite au démantèlement de l'ancienne mention LLCE après la constitution d'une mention indépendante « Etudes anglophones et germaniques ».

La préconisation du rapport d'évaluation (p. 3) de former une mention indépendante « Etudes romanes » et de rattacher les spécialités EAHII et Circulations et transferts culturels à une mention commune au sein du PRES, est à l'étude.

Suivant les recommandations du rapport de l'AERES, les spécialités de la mention Etudes romanes, méditerranéennes et orientales sont encouragées à renforcer, au niveau de chaque spécialité, les formes de professionnalisation et les modalités de perfectionnement. L'intégration de représentants des professionnels liés aux différentes formations dans les conseils de perfectionnement sera nécessaire. Par ailleurs, conformément aux préconisations du rapport, les différentes spécialités s'attacheront à l'élaboration de protocoles d'évaluation par les étudiants, afin d'améliorer l'auto-évaluation qualitative des formations.

Spécialité Circulations et transferts culturels

Le rapport d'évaluation, tout en soulignant le caractère intéressant et novateur du contenu de la spécialité, avance que :

Cette spécialité se présente en effet comme une spécialité à finalité
 « recherche », alors que les différents centres auxquels est adossée la mention
 sont très spécialisés » (p. 4) et propose de « créer un centre de recherche centré
 sur l'histoire globale » (p. 5).

Il est certain que la cartographie actuelle des équipes de recherche de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est conçue selon une spécialisation linguistique et aréale classique. En même temps, plusieurs chercheurs affiliés à ces centres travaillent sur des problématiques relevant du sujet de la spécialité « Circulations et transferts culturels » (migrations, transferts et échanges culturels, histoire et sociologie de la mondialisation, orientalisme et construction des catégories savantes sur l'Orient et la Méditerranée...).

La création d'un centre spécifique auquel serait adossée la spécialité est en contradiction avec l'esprit qui a présidé à la mise en place de cette formation : privilégier la transversalité au sein de des départements de langue de l'établissement (idée qui est à élargir par la suite à d'autres partenaires du PRES) et insister sur la pluridisciplinarité de la formation. La création d'une équipe nouvelle, dont le périmètre serait difficile à établir, irait plutôt dans le sens d'un cloisonnement encore plus accru des domaines de recherche, et cela n'est souhaitable. Par ailleurs, la vocation pluridisciplinaire (associant langue, littérature, sciences sociales et histoire) est fondamentale dans le projet de la spécialité, il est donc inadéquat de réduire le projet au seul domaine de l'histoire globale comme le suggère le rapport de l'évaluation (p. 5, ligne 2).

 « Il faudrait sans doute réfléchir à la fonction de la spécialité : elle pourrait peutêtre offrir des débouchés professionnels, de sorte qu'il serait plus intéressant d'en faire une spécialité professionnalisante »

La suggestion des évaluateurs semble judicieuse, car le potentiel de professionnalisation qu'offrirait cette formation n'a pas été suffisamment exploré. L'otique de transformer cette spécialité en Master indifférencié, combinant ainsi les voies de la Recherche et de la professionnalisation, nous paraît plus facilement envisageable, pour deux raisons :

*d'abord, cette spécialité peut s'avérer très utile dans une optique « recherche », car elle explore des domaines qui connaissent aujourd'hui un développement considérable dans la scène académique française (de nombreuses publications, des revues spécialisées). Ce « tournant global » des

Humanités en France reste peu présent dans les formations de Master en LLCCE; la Sorbonne Nouvelle, de par la diversité des aires culturelles qu'elle couvre, peut présenter à ce propos une offre originale. Par ailleurs, ce Master en encourageant les cotutelles (avec des enseignants spécialistes de domaines linguistiques différents), permettrait de mettre en valeur des recherches fondées sur l'exploitation de corpus en langues différentes (et cela dans différents domaines : langue, littérature, sciences sociales et histoire).

*La solution d'un Master indifférencié, avec la possibilité de substituer le mémoire de recherche par un stage (notamment dans le monde de l'édition, des musées, des institutions culturelles) est souhaitable également en raison des contraintes budgétaires qui rendraient impossible la transformation de ce Master en formation à vocation exclusivement professionnelle. Des contacts sont en cours avec plusieurs partenaires socio-professionnels pour l'établissement de conventions facilitant l'obtention de stages de la part des étudiants de la spécialité.

Pilotage et évaluation de la formation

En réponse aux recommandations du rapport d'évaluation, le conseil de perfectionnement de la spécialité comportera des représentants des usagers (deux étudiants élus) et deux membres extérieurs représentant les partenaires socio-professionnels de la formation.

Une évaluation annuelle par les étudiants du contenu et des modalités de la formation sera mise en place, à travers des questionnaires anonymes, afin d'améliorer continuellement la spécialité et de répondre aux attentes des étudiants.

Spécialité Etudes arabes, hébraiques, indiennes et iraniennes.

 « Les quatre secteurs d'étude (études arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes), donnent d'ailleurs l'impression de fonctionner assez indépendamment »

Malgré l'existence de quatre parcours distincts, la spécialité dispose d'un véritable tronc commun. Celui-ci existe déjà aujourd'hui et fonctionne parfaitement, avec un séminaire commun de méthodologie (S7) et un séminaire thématique transversal (décyclé S8 et S10). Dans le projet de maquette soumis, ce tronc commun a été très sensiblement renforcé et surtout rendu plus lisible. Tout en maintenant un séminaire de méthodologie en S7, l'approche thématique se déclinera désormais en 3 séminaires disciplinaires communs (Littératures orientales ; sociétés et religions orientales ; relations Orient/Occident).

• « On ne peut manquer de noter la faiblesse de l'encadrement : les études hébraïques reposent ainsi que sur un seul enseignant (...), les études iraniennes ne peuvent compter que sur deux maîtres de conférences »

La situation est en cours d'évolution pour les études hébraïques, car le recrutement d'un MCF est en cours (mai 2013) pour une prise de fonction en septembre 2013. Le profil du poste privilégie la langue et la littérature hébraïque moderne, assurant ainsi une complémentarité avec le poste de professeur (spécialiste des études hébraïques anciennes).

Pour les études iraniennes, la demande de création d'un poste de professeur est prévue pour les prochaines campagnes de recrutement, pour venir ainsi renforcer la section qui ne compte plus de professeur depuis 2010. Les deux maîtres de conférences préparent leur HDR et sont appuyés par l'UMR 7528 Mondes iranien et indien qui participe activement à la formation et au tutorat des étudiants.

Dans leurs recommandations, les évaluateurs soulignent que :

 « Faire monter les quatre parcours au niveau de spécialités ne semblerait pas envisageable. Dès lors, des co-habilitations dans le cadre du PRES seraient peut être une solution pour faire face aux nombreuses faiblesses et difficultés de la spécialité »

La perspective de collaboration avec des partenaires de formation, à l'intérieur comme à l'extérieur du PRES, existe déjà à travers une importante série de mutualisations, en particulier dans les parcours

d'études hébraïques et d'études iraniennes, et dans une faible mesure dans le parcours d'études arabes. La section d'études arabes participe par ailleurs à un Master MEEF commun (Sorbonne Nouvelle-Paris IV-Inalco) pour la préparation du Capes d'arabe.

Ces mutualisations et collaborations actuelles constituent une étape dans la voie de la construction de partenariats plus étroits que nous allons développer, avec en perspective l'horizon de l'Université Unifiée.

Pilotage et évaluation de la formation

Suivant les recommandations du rapport d'évaluation, le conseil de perfectionnement de la spécialité comportera des représentants des usagers (deux étudiants élus) et deux membres extérieurs représentant les partenaires socio-professionnels de la formation.

Afin d'améliorer la spécialité et de répondre au mieux aux attentes des étudiants, une évaluation annuelle par les étudiants du contenu et des modalités de la formation sera mise en place, à travers des questionnaires anonymes.

Spécialité Etudes hispaniques et latino-américaines

• « La prise en compte des demandes de développement de la professionnalisation » (8)

Insuffisante selon les experts, elle est à lire, en partie, en regard du master enseignement, pleinement inséré dans la professionnalisation. En ce qui concerne le master recherche, un premier effort de professionnalisation avait été fait durant le quadriennal antérieur : la maquette antérieure incluait, en tronc commun, des journées avec des conférences de professionnels ; dispositif complété par les formations d'étudiants dans les services de la documentation ainsi que les stages d'informatique, qui ont permis, en outre, de mettre les étudiants en contact avec des professionnels.

Pour notre projet, nous avons pris en compte les difficultés rencontrées lors du précédent quadriennal concernant les UE2 et UE9 (Ouverture professionnelle). Désormais, ces UE pourront être validées à partir de stages professionnalisants, donnant lieu à la remise d'un bref rapport au tuteur de chaque étudiant. Cette formule nous semble plus aisément réalisable que les propositions antérieures, et plus directement liée aux milieux professionnels.

 « l'indifférence aux questions d'insertion professionnelle, de poursuite des études et de pilotage » (8).

En ce qui concerne les deux premiers points, il est vrai que nous ne disposions que de peu d'éléments. Les chiffres dont nous avons connaissance, en ce qui concerne l'insertion professionnelle, sont ceux de l'université : 81 % des étudiants diplômés de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sont insérés professionnellement, dont 71 % au niveau du diplôme acquis. Ces résultats, reconnus nationalement, sont bons, nous ne disposons malheureusement pas de détail concernant chacune des formations. En outre, le devenir des étudiants étrangers (espagnols et hispano-américains), qui constitue un part non négligeable des effectifs de M1 et M2 est évidemment plus difficile à évaluer. Leur nombre et la régularité de leur flux incitent cependant à penser que notre formation est attractive et satisfait leur demande. Le rapport des experts reconnaît, par ailleurs, que notre formation à la recherche est « probablement l'une des plus performante dans ce domaine sur le plan national » (8).

Ces étudiants contribuent pleinement, par la suite, à la constitution des réseaux internationaux des équipes de recherche du département.

Pour ce qui concerne le pilotage de la spécialité : l'instance régulatrice du master recherche est constituée, pour l'instant, par l'ensemble des enseignants du master, réunis deux fois par an. Cette instance verra son action systématisée et améliorée. Le nouveau Conseil de perfectionnement prendra en compte les questions pédagogiques dans un sens plus élargi : le fonctionnement habituel (propositions de programmes, validation, etc.) s'ouvrira, dans le but d'une amélioration de son offre, à la participation plus directe des étudiants par le moyen d'une enquête-bilan à l'issue de chaque semestre sur l'ensemble de la formation. Une analyse approfondie des résultats aura lieu à l'issue du second semestre de M1 et de M2 en vue de réajustements. De la même manière, la nouvelle instance se prononcera, à titre indicatif, sur la pertinence de l'ouverture ou de la fermeture de séminaires.

• « aucun élément ne permet de comprendre comment sont structurés les séminaires » (8).

Il est vrai que le dossier apporte essentiellement des réponses concernant le contenu pédagogique des séminaires. Pour ce qui est de leur structuration, voici un tableau qui en synthétise le fonctionnement

S1	UE1 tronc commun mutualisé (entre les spécialités de la mention)	UE2 tronc commun mutualisé (entre les spécialités de la mention / possibilité d'un stage en milieu professionnel)	UE3 tronc commun mutualisé (mutualisé : parcours recherche/ enseignement)	UE 4 Séminaire 1 (mutualisé : parcours recherche/ enseignement)	UE5 Séminaire 2 (mutualisé : parcours recherche/ enseignement)	UE6 Séminaire 3 (mutualisé : parcours recherche/ enseignement) (possibilité UE libre/niveau M1, hors département)	UE7 bibliographie
S2	UE8 tronc commun mutualisé (entre les spécialités de la mention)	UE9 tronc commun mutualisé (entre les spécialités de la mention/ possibilité d'un stage en milieu professionnel)	UE10 tronc commun mutualisé (mutualisé : parcours recherche/ enseignement)	UE 11 Séminaire 1 (mutualisé : parcours recherche/ enseignement	UE12 Séminaire 2 (mutualisé : parcours recherche/ enseignement	UE13 Séminaire3 (UE libre, à choisir au niveau M1, hors du département)	UE14 mémoire

Pour le M1, aux deux semestres, les UE 6 et 13 (séminaires), pourront être prises dans l'offre de formation de l'IHEAL ou à Paris 7 (département d'Histoire), dans le cadre d'un partenariat privilégié, visant, dans le second cas, à une formation Master recherches Etudes hispaniques et hispano-américaines (parcours « Histoire ») en cours d'élaboration.

Pour le M2, le double sceau (Sorbonne Nouvelle - Paris 3 / Marne-la-Vallée), explique l'offre transversale très ouverte (une dizaine de possibilité de séminaires) et le nombre d'UE plus restreint.

S 3	Seminaire 1	Seminaire 2	Seminaire 3	Bilan
	(mutualisé parcours	(mutualisé parcours	(mutualisé parcours	
	recherches/enseignement)	recherches/enseignement)	recherches/enseignement)	
	(mutualisé Paris3 / U.	(mutualisé Paris3 / U. Marne-	(mutualisé Paris3 / U.	
	Marne-la-Vallée)	la-Vallée)	Marne-la-Vallée)	
S4	Participation travaux équipe	d'accueil (avec rapport)	Mémoire	

Pour compléter, succinctement, cette présentation de la structure de la formation, sur la description des séminaires en particulier: une brochure est disponible sur internet, concernant l'offre des séminaires (internes au département pour le M1 / avec inclusion de ceux de Marne-la-Vallée, pour le M2). Ces séminaires sont renouvelés tous les deux ans. A titre d'exemple, pour le premier et le second semestre de M1, quatre séminaires sont proposés à l'intérieur du département EILA: au premier semestre, un séminaire de littérature et civilisation médiévale, un séminaire de littérature et civilisation de l'Espagne des 18 et 19^{ème} siècles, un séminaire de littérature et civilisation de l'Espagne des 16 et 17^{ème} siècles, un séminaire sur l'Espagne contemporaine, un séminaire sur la civilisation hispano-américaine et un séminaire de linguistique.

Les remarques de l'AERES concernant les « flux étudiants », « l'insertion professionnelle » et la « poursuite des études choisies » (8/9), nous encouragent à juste titre à un meilleur suivi des diplômés. Voici les résultats produits par l'OVE, qui nous sont parvenus le 7 mai 2013 :

SPÉCIALITÉ : Etudes hispaniques et hispano-américaines

BILAN DES EFFECTIFS							
Année universitaire		2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	
1	Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	55	64	110	68	87	
2	Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	27	20	25	66	54	
3	Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 issus du M1 correspondant	13	8	13	37	22	

SUIVI DU DEVENIR DES ÉTUDIANTS EN COURS DE CURSUS						
Année universitaire		2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012
4	Taux de réussite en M1	60%	50%	26,4%	38,2%	31,0%
5	5 Taux d'abandon en M1		10,9%	44,5%	39,7%	10,3%
6	Taux de réussite en M2	59,3%	55%	60%	56,1%	68,5%

SUIVI DU DEVENIR DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS							
Année universitaire		2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	
7	Taux de poursuite en doctorat à Paris 3	12,5%	27,3%	46,7%	2,7%	2,7%	
8	Taux d'insertion professionnelle Taux de réponse à l'enquête	100% (soit 6 diplômés)	62,5% (soit 5 diplômés)				
		37,5% (soit 6 diplômés)	72,7% (soit 8 diplômés)				

NB Ces résultats sont communiqués à titre indicatif, certains (poursuite en doctorat pour les années 2011-2012) semblent incomplets.

Il nous semble aussi que la création d'une association d'étudiants, type Loi 1901 (qui existe dans d'autres spécialités du master), serait profitable, autant pour le suivi professionnel que pour la mise en réseau. Cette association sera vivement encouragée dès la rentrée 2013.

- En ce qui concerne la VAE (rapport, 8) : notre diplôme est accessible en VAE : le service de la Formation continue gère l'ensemble des dossiers de validation des acquis d'expérience pour l'ensemble des formations proposées par la Sorbonne Nouvelle.

-Des projets orientés vers d'autres débouchés (par exemple, la traduction et le sur-titrage) ne nous ont pas semblés suffisamment avancés pour en faire état lors de la rédaction du dossier destiné à l'AERES, mais ils constituent des pistes que nous explorerons lors des années à venir. La « miparcours » nous permettra, à partir des résultats du parcours commun avec Paris VII, d'étendre ce type de pratiques particulièrement dans le cadre du PRES.

Les pratiques, vérifiées au long des années de fonctionnement du master recherche, montrent que l'attractivité nationale et internationale de ce dernier est dû, essentiellement, à l'offre spécifique de formation dans le domaine hispanique et hispano-américain (quand la plupart des autres universités proposent des formations générales, avec une part moindre dans le domaine spécifique). Ceci n'empêchant pas, bien évidemment, la transversalité (pratiquée durant 3 des 4 semestres de master, avec choix de séminaires extérieurs). Il nous semble que le double parcours (recherche/enseignement) permet de répondre aux attentes spécifiques des étudiants. Ces deux « parcours » sont interconnectés (cours et séminaires mutualisés). Ainsi, un titulaire de M2 recherche peut se présenter au concours de l'agrégation, ce qui garantit la continuité de la formation au sein de notre université (une bonne partie des agrégatifs est ainsi titulaire d'un master recherche obtenu à la Sorbonne Nouvelle - Paris 3).

Sensibles aux propositions des experts, nous nous proposons d'augmenter la part de professionnalisation, ceci de façon concrète (à travers des stages au premier et second semestre de M1 en particulier), ainsi que de renforcer le rôle et le périmètre du Conseil de perfectionnement de la formation et de susciter la création d'une Association d'étudiants, permettant une meilleure mise en réseau de ceux-ci en vue de leur insertion professionnelle.

Spécialité *Etud*es *lusophones*

Les efforts d'ouverture vers d'autres universités du PRES, entrepris lors de la conception de la maquette de la spécialité études lusophones sont en relation avec les projets de recherche de notre équipe d'accueil (Centre de recherches sur les pays lusophones – CREPAL EA 3421). Des chercheurs étrangers (notamment brésiliens et portugais) membres associés du CREPAL interviendront dans des séminaires du Master études lusophones et du Master international, en cours d'élaboration, cela contribuera à un plus grand rayonnement international de notre formation.

• Bilan des effectifs et suivi des étudiants en cours de cursus

En ce qui concerne le bilan des inscrits, nous tenons à signaler la persistance d'un socle, aux effectifs – certes un peu limités – mais stables, qui assure une cohorte en augmentation (+ 30% en 2011/2012). Nous accueillons davantage d'étudiants en M2 en provenance d'autres universités ou d'autres formations, après VAPP.

Quant aux taux de réussite, nous avons constaté un fléchissement en 2011/2012, par rapport à l'année précédente, le taux de réussite en M1 étant de 30,8% et en M2 de 42,9%. Cependant nous pensons que l'organisation des enseignements en 2012/2013 devra permettre d'obtenir des résultats en accord avec nos objectifs de plus de 50% de réussite.

Les modifications introduites dans la nouvelle maquette de la spécialité études lusophones (notamment la possibilité d'un stage et une plus grande ouverture socio-professionnelle) cherchent à rendre ce Master plus attractif pour encourager nos propres étudiants de Licence (30% des inscrits en M1 pour 2011/2012) à poursuivre leur formation au delà de la Licence.

Auparavant, les étudiants étaient habitués à envisager leurs études supérieures dans la perspective des concours de recrutement de professeurs du secondaire qui ont été suspendus pendant huit ans. La perspective d'une réouverture des concours en portugais permettra de conforter l'accroissement de nos effectifs en parallèle avec l'ouverture de notre Master international.

Par ailleurs, la possibilité d'un stage proposé dans la nouvelle maquette, en rapport avec une formation plus ouverte sur les milieux professionnels et à l'international (pays lusophones), est de nature à attirer vers notre Master un nouveau public.

Devenir des étudiants en cours de cursus

La préparation du M1, puis celle du M2 en deux ans, est aussi l'une des explications de la baisse du taux de réussite. La majorité des étudiants inscrits en Master doivent exercer des activités à temps partiel pour financer leurs études, ce qui retarde le rythme de celles-ci.

Devenir des étudiants diplômés

Le fait qu'il existe très peu de financements sous forme d'allocations ou de bourses pour les doctorants en France, est un frein à l'inscription des nouveaux diplômés en Master. Le taux de poursuite en doctorat a baissé mais représente, tout de même, près de 17% des diplômés de Master 2 en 2011/2012.

Les indicateurs dressés par le OVE, ne peuvent pas tenir compte du suivi complet du devenir des étudiants diplômés dans la mesure où, étant pour la plupart d'origine étrangère, ils optent fréquemment pour un retour dans leur pays natal. Dorénavant, le Conseil de la spécialité effectuera ce suivi. La constitution d'un réseau d'anciens étudiants de Master études lusophones apportera des éléments d'information et de suivi de leur devenir professionnel et contribuera à faciliter l'intégration des nouveaux diplômés dans le monde professionnel.

En effet, si certains retournent pour occuper un poste d'enseignement, d'autres optent pour une inscription en doctorat dans une université brésilienne car ils ont l'assurance d'obtenir une allocation d'études ou une bourse pour la poursuite de leurs recherches. Certains, parmi ces derniers, gardent des liens avec la Sorbonne Nouvelle par le biais de thèses en cotutelle dont le nombre s'est accru ces dernières années (11 en cours en 2012).

L'attractivité de notre formation doctorale, appréciée par les experts de l'AERES (A+), est liée au caractère original de notre doctorat qui est pluridisciplinaire et qui ne porte pas exclusivement sur le domaine littéraire.

Pilotage de la spécialité

Un conseil pour la coordination de la spécialité sera mis en place dès l'année 2013/2014 afin d'accompagner toutes les étapes de cette formation. Ce conseil intégrera les enseignants-chercheurs concernés par le Master et deux représentants étudiants (M1 et M2).

Le nouveau conseil de la spécialité aura également fonction de Conseil de perfectionnement. Par ailleurs, les étudiants de Master 2 sont tenus d'assister aux réunions de notre EA (3421), avec possibilité d'exposer l'état d'avancement de leurs recherches. Cette invitation pourra être étendue aux étudiants de M1, dès le deuxième semestre, sans caractère obligatoire, compte tenu de la configuration de notre maquette. Nos étudiants de Master pourront ainsi pleinement profiter de séminaires et rencontres organisés à l'occasion de la venue en France d'universitaires, d'intellectuels, ou d'écrivains invités par notre équipe d'accueil.

Le Conseil de perfectionnement pourra, grâce à un dialogue permanent avec les étudiants de Master, améliorer l'offre de formation, en fonction des lacunes et difficultés constatées.

Des difficultés d'ensemble pourront être identifiées et les problèmes rencontrés par les étudiants du M1, dans la préparation de la deuxième étape de leur mémoire, pourront faire l'objet de discussions avec les directeurs de recherche, les étudiants de M2 et les doctorants.

Cela permettra la mise en place d'une auto-évaluation plus efficace. Quant à l'évaluation de la formation par les étudiants, les éléments pour la constitution d'un questionnaire d'enquête résulteront de ces échanges.

Des assemblées de l'équipe enseignante auront lieu deux fois par an pour faire le point et la synthèse de ce processus.

Le Master étant d'ores et déjà ouvert à la VAE, il s'agira de promouvoir cette voie d'accès au diplôme par le biais d'une information ciblée vers les publics insérés dans la vie professionnelle, en relation avec les pays lusophones. Les Chambres de commerce et d'industrie portugaise et brésilienne, les services culturels des ambassades, peuvent être des relais intéressants également pour l'information et la promotion de la VAPP proposée par notre université.